





Publication interne du réseau Eau des APNE du Bassin Adour-Garonne

FNE Midi-Pyrénées—14 rue de Tivoli 31000 Toulouse—05 34 31 97 83 c.mele@fne-mdipyrenees.fr - www.fne-midipyrenees.fr

### **Edito:**

Le 3 Juin 2015, le ministère en charge de l'écologie a demandé aux services de l'Etat d'établir la cartographie des cours d'eau de chaque département. Cette cartographie n'a pas de valeur réglementaire. Son objectif est de clarifier le statut des écoulements afin que les usagers connaissent le cadre d'intervention approprié aux actions qu'ils souhaitent réaliser. Hors entretien régulier, les travaux en cours d'eau nécessitent notamment une procédure préalable de déclaration ou d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

Cette cartographie est actuellement en cours d'élaboration dans tous les départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn et Tarn-et-Garonne) et un guide a été réalisé par la DREAL. Depuis le début, le mouvement FNE se montre très réservé quant à l'origine et la manière dont est mise en œuvre cette instruction découlant du lobbying de certains acteurs agricoles. Nos associations y voient l'occasion pour certains acteurs agricoles, qui contestent en permanence ce qu'ils voient comme des contraintes environnementales, d'alléger toujours plus leurs obligations, et pour l'Etat d'apaiser les conflits de terrain entre les agriculteurs et la Police de l'eau.

Partant de ce constat, FNE Midi-Pyrénées a décidé de mettre à disposition de ses bénévoles un memento pour être en capacité de cartographier un cours d'eau selon les règles établies.

En effet, bien que nous soyons en profond désaccord avec cette politique, nous souhaitons que nos bénévoles puissent être en mesure de sauver les cours d'eau de leur territoire. Sous la forme de fiche pratique, l'idée est de permettre à celle ou celui qui le souhaite « d'identifier » un cours d'eau via un travail de terrain pour ensuite faire remonter une fiche navette à la Direction départementale de son territoire. Ce *memento* sera envoyé aux membres de réseau eau de FNE Midi-Pyrénées, il est également disponible sur notre site.

Sauvons ce qui peut encore l'être.

## Revue de presse

En France, 1 million de personnes n'ont pas accès à l'eau: Onze ans après la loi sur l'eau de 2006, il manque toujours les systèmes de solidarité qui aideront tous les ménages démunis à avoir de l'eau potable pour vivre dignement. Ce million de citoyens oubliés comporte en premier lieu les personnes sans logement, sans branchement à l'eau, vivant dans la rue ou dans des cabanes, sous la tente ou dans des véhicules. Ils ont plus que quiconque des besoins élémentaires à satisfaire: manger, boire, se laver. De plus avec l'augmentation progressive du prix de l'eau et la création de fortes disparités entre les tarifs des services de l'eau, plusieurs centaines de milliers de ménages ne sont plus en mesure de payer leur eau... (reporterre.net—



09/06/2017)

A l'occasion de la journée mondiale des océans le 8 juin 2017, les Nations Unies s'attaquent à la surpêche dans les océans, ayant des effets dévastateurs sur la biodiversité marine. Egalement menacé par la pollution et les effets du changement climatique, cet équilibre vital est en danger. L'objectif de cet événement aux allures de COP des océans est de soutenir la mise en œuvre et les modalités de l'ODD 14 (objectifs de développement durable 14), un agenda tenu par l'ONU à l'horizon 2030. D'après l'organisation internationale, 40 % des océans du monde sont fortement touchés par les activités humaines, y compris la pollution, l'épuisement de la faune maritime et la disparition des habitats côtiers.

(reporterre.net-08/06/2017)

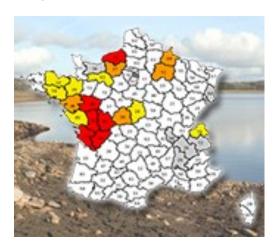


Dans la mer Noire, une collection de produits toxiques : Elle compterait deux fois plus de déchets plastiques que n'importe quelle autre mer en Europe, selon une étude publiée en mai 2017 par l'Environmental Monitoring of the Black Sea (surveillance environnementale du bassin de la mer Noire, Emblas), un programme financé par l'Union européenne et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En utilisant de nouvelles techniques d'échantillonnage, l'Emblas a relevé au total 2 100 substances polluantes apportées par ces détritus en tous genres jusqu'au cœur de la mer Noire et dans les tissus biologiques de ses espèces marines. Pour un seul échantillon, l'Emblas a trouvé jusqu'à 145 substances polluantes, dont certaines particulièrement toxiques pour l'écosystème marin. (lemonde.fr-23/06/2017)



## Revue de presse

Du microplastique dans nos rivières, un phénomène méconnu, mais inquiétant: La pollution des océans par les microplastiques est un phénomène inquiétant. Mais 80 % de ces fragments viendraient des rivières. Des initiatives de science participative sont prises pour étudier cette pollution en amont, dans les eaux continentales. Les résultats permettront de confronter les États à leur responsabilité. Entre 7.000 et 35.000 tonnes de microplastiques, constitués de particules de plastique inférieures à 5 millimètres, flotteraient à la surface des océans. Pourtant, cette fourchette reste une sous-évaluation de la teneur totale des milieux marins en microplastiques. (reporterre.net— 26/06/2017)





c'est dans un climat de sècheresse sans précédent pour nombre de départements français, tels les Côtes d'Armor ou la Normandie, que se profile la journée mondiale de lutte contre la désertification et la sècheresse le 17 juin. La sécheresse, une insuffisance de pluie, participe à la désertification de certaines zones comme c'est le cas notamment du pourtour méditerranéen. Ce phénomène de dégradation des sols peut avoir pour cause des facteurs naturels et/ou anthropologiques. De grandes variations climatiques peuvent être à l'origine de la désertification mais l'activité humaine joue un rôle conséquent dans la perturbation du cycle de l'eau, exacerbant le changement climatique. (France-libertes.org— 23/06/2017)



Sècheresse : 18 départements concernés par une restriction. La sécheresse est déjà présente sur une partie du territoire national. Des mesures de restrictions des usages de l'eau sont prises dans plusieurs départements : 18 sont concernés au 7 juin. Pour les connaître, l'outil de gestion des arrêtés de restriction d'eau « Propluvia » est accessible au public. Il permet d'avoir une vision précise en temps réel de la situation de la sécheresse à l'échelle infradépartementale. (eaufrance.fr—07/06/2017)





Green Belt Movement—Kenya



Les états généraux de l'alimentation débutent autour du 10 juillet : La question de l'alimentation est évidemment corrélée à celle de de la ressource en eau, qui interroge en creux nos modes de consommations et de production. La production agricole est à cet égard concernée en premier chef, parce que nécessitant d'importantes quantités d'eau. Dans ce contexte les associations environnementales réclament toute leur place à ces Etats généraux. Les discussions devraient porter sur la création et la répartition de la valeur, avec la question du prix payé aux producteurs ainsi que sur les évolutions de l'agriculture française. Les 3.500 associations fédérées au sein de France Nature Environnement ont écrit, ce 28 juin, une lettre ouverte à Emmanuel Macron lui demandant de partil'événement. (actu-environnement ciper 29/06/2017)



# **Documents - règlementation**

Glyphosate : la Commission européenne veut prolonger son autorisation pour 10 ans : Les commissaires européens ont donné leur accord pour "redémarrer les discussions avec les Etats membres sur un possible renouvellement de l'autorisation du glyphosate pour 10 ans", a indiqué à l'AFP une porte-parole de la Commission. D'autant que cette dernière attendait le feu vert de l'Agence européenne des produits chimiques (Echa) qui a jugé le 15 mars que les connaissances scientifiques disponibles ne permettaient pas de classer le glyphosate comme substance cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (CMR). Chaque Etat membre garde le droit d'autoriser ou non l'utilisation de pesticides à base de glyphosate sur son territoire, a également rappelé la Commission. (actuenvironnement.com—17/05/2017)



Maîtriser les fuites dans les réseaux d'eau potable, un guide pour agir : Comment réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable, face à une nécessaire gestion durable de la ressource en eau ? L'AFB, Irstea et l'Astee proposent aux collectivités locales un nouveau guide en ligne, véritable outil d'aide à la décision pour améliorer le rendement de leur réseau. En France, 1 milliard de m3 d'eau par an, soit 20 % de l'eau traitée et mise en distribution, est perdue en raison de fuites dans les systèmes d'alimentation en eau potable. Réduire ces pertes représente alors une solution pertinente, préconisée par la Loi Grenelle II, pour mieux maitriser les prélèvements sur nos ressources en eau. Plusieurs collectivités en charge de la gestion de l'eau potable ont ainsi investi près de 650 millions d'euros entre 2015 et 2016, dans la mise en place de telles opérations. (irstea.fr)



Enquête publique en cours : Aménagement d'une centrale hydroélectrique - communes de Germ-Louron et Loudenvielle. Une enquête publique préalable à la demande d'autorisation au titre de loi sur l'eau pour l'implantation d'une centrale hydroélectrique sur les communes de Germ-Louron et Loudenvielle est ouverte du 3 juillet au 3 août 2017 à la demande de la Société hydroélectrique du ruisseau de Germ. (hautes-pyrenees.gouv.fr)

« L'autorisation environnementale unique est clairement une mesure de simplification » -Joëlle Herschtel, avocate. A l'heure où la réforme sur l'autorisation environnementale unique va définitivement entrer en vigueur au 1er juillet, Joëlle Herschtel, avocate spécialiste en droit de l'environnement chez "King & Spalding" revient sur les changements opérés par la réforme du dialogue environnemental.

(lagazettedescommunes.com - 16/06/2017)



Réhabilitation et augmentation de puissance du moulin d'Arlos sur le fleuve Garonne : Cette enquête publique porte sur la demande d'autorisation d'exploiter l'énergie hydroélectrique de la Garonne, dans le cadre de la réhabilitation du moulin d'Arlos, avec une augmentation de puissance. (haute-garonne.gouv.fr)

Interactions nappe/rivière : des outils pour comprendre et mesurer les échanges. Compréhension primordiale pour gérer de façon durable la ressource en eau. Un nouvel ouvrage de la collection "Guides et protocoles" est proposé par l'Agence française pour la biodiversité (AFB). Quels sont les outils existants pour comprendre et mesurer ces échanges ? C'est ce que propose de découvrir le document. Dans son ensemble, le guide permet d'évaluer qualitativement et quantitativement les échanges nappe/rivière en tenant compte du degré plus ou moins élevé d'anthropisation (ouvrages, aménagements, projets de restauration, usages de l'eau, etc.). (www.gesteau.fr—17/05/2017)

### Les échos du bassin

Appel à projet régional 2017 "Sensibilisation des habitants au passage au 0 pesticide" : La région Nouvelle-Aquitaine propose l'opération « 0 pesticide » à destination des collectivités de son territoire. Au-delà des solutions alternatives à l'usage des pesticides, il semble nécessaire de sensibiliser les habitants pour une meilleure acceptation des « herbes en ville ». Les paysages vont évoluer, le regard de chacun doit changer et s'habituer, une véritable prise de conscience des enjeux doit apparaître et essaimer. Enfin, la réglementation im-

pacte également les particuliers car cides sera interdit sur l'espace privé. à jouer d'exemplarité et de transces territoires élus et agents, déjà 🔦 d'agir, ont créés une véritable dyna-



au 01/01/2019, l'usage des pesti-Vouvelle- Les collectivités ont donc un rôle mission des connaissances. Sur convaincus par la nécessité mique, terreau fertile d'une prise

de conscience efficace par les administrés. Pour répondre à cet enjeu, la Région Nouvelle Aquitaine lance un appel à projet "Sensibilisation des habitants au passage au 0 pesticide". Rendez-vous sur le guide des aides de la Région Nouvelle Aquitaine pour télécharger le dossier de candidature. http://les-aides.nouvelleaquitaine.fr/



Une apllication pour suivre l'évolution du trait de côte : « Rivages » a été conçue par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema). Cette application mobile permet au grand public d'étoffer la base de données de relevés du trait de côte. L'application Android fonctionne de façon on ne peut plus simple : en marchant au bord de la mer ou au pied des dunes, le contributeur enregistre la trace GPS de son smartphone. Un bouton play, et un bouton envoi. Ces données sont transmises au Cerema, qui les traite de manière sécurisée et les partage sur la plateforme Géolittoral (données brutes et cartographies disponibles). (eau-adour-garonne.fr)



L'Agence de l'eau Adour-Garonne signe une convention cadre avec l'ONF pour la préservation des milieux aquatiques et humides. Cet accord définit les thématiques et priorités pour les actions à mettre en œuvre sur la période 2017-2018, ainsi que les modalités opérationnelles du partenariat. Les projets portent entre autres sur : la connaissance et la préservation des zones humides ; la gestion des cours d'eau forestiers ; ou encore la valorisation de la biodiversité liée aux milieux aquatiques. (eau-adour-garonne.fr—26/06/2017)

Projet « Zone humide » d'Albi-Fonlabour : donnée en ligne. Les données du projet Zone Humide « Restauration de la qualité des eaux superficielles en zone périurbaine » sont consultables. L'ensemble de l'étude, du diagnostic au dimensionnement des ouvrages du projet de zone humide, est désormais présenté et accessible en ligne, y compris la partie réglementaire. (eau-adourgaronne.fr)



Villes et territoires intelligents pour l'eau : l'Agence de l'Eau Adour-Garonne s'engage : elle lance un nouvel appel à projets — « Villes & territoires intelligents pour l'eau / Smart water City »-destiné aux acteurs de la politique de la ville et des territoires. Ces derniers vont pouvoir candidater jusqu'au 15 novembre. L'objectif est de financer les projets porteurs d'une vision innovante de la gestion de l'eau, contribuant au futur durable du bassin et à sa résilience. (eau-adour-garonne.fr)





### La vie du réseau

SIGNEZ L'APPEL DU SOL : Alors qu'ils sont à la base de notre alimentation et de notre santé, les sols ne bénéficient d'aucune protection réglementaire. Nous demandons à l'Union Européenne d'agir. Aidez-nous en signant notre Initiative Citoyenne!



FNE Midi-Pyrénées a organisé le 22 juin 2017 un séminaire sur les "sols et l'eau" à l'hôtel de région de Toulouse.

Cette journée à destination du grand public (citoyens, étudiants, monde agricole, associatifs, institutionnels, etc.) avait pour objectif de présenter les enjeux liés au sol, et ses liens avec l'eau puisque l'Occitanie est une région où les surfaces sont massivement irriguées. Le sol -en tant que milieu- est particulièrement précieux et constitue une ressource non renouvelable. Pourtant il est tout à la fois méconnu, surexploité et maltraité.







Pourvoyeurs de sécurité alimentaire, de préservation de la biodiversité et de régulation du changement climatique, les sols constituent l'une des ressources les plus stratégiques de l'Europe. Il est temps d'en assurer la protection sur notre continent. A cet égard, nous avons souhaité apporter des éléments de connaissance, afin de faire évoluer les comportements et la réglementation (modèles agricoles, urbanisation, sites et sols pollués (SSP)...). Rendez-vous sur notre site pour découvrir le programme et les liens vers le compte rendu du Séminaire, ainsi que les podcasts et les présentations des différents intervenants. (FNE-midipyrenees.fr)

Reportage de France 3 Occitanie sur le sol et l'eau dans le cadre du séminaire organisé par FNE Midi-

Pyrénées: Préserver la vie du sol est une question primordiale en agriculture. Les agriculteurs sont de plus en plus sensibilisés à cette question. Mickaël Raynal, viticulteur, travaille le sol de façon innovante, dans le souci de le préserver... Il montre comment la terre qui été retournée sous ses vignes est très sèche et sa température 10° supérieure à celle qui reste enherbée... Conséquence: il ne broie plus les herbes sur ses parcelles bio mais il les aplaties pour en faire un matelas isolant. (france3-regions.francetvinfo.fr)



#### La vie du réseau

L'environnement mérite une place à la table des États généraux de l'Alimentation- LETTRE OUVERTE AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : « Monsieur le Président, vous avez positionné la France comme l'un des leaders de la lutte contre les changements climatiques. Voici une opportunité de concrétiser cette volonté, par une véritable refonte des modèles. Vous ne pouvez dissocier l'avenir des systèmes alimentaires français de la lutte contre le réchauffement planétaire... » (fne.asso.fr—27/06/2017)





FNE Midi-Pyrénées est agréée au titre de la protection de l'environnement, notre action est reconnue d'utilité publique mais sans la mobilisation de nos bénévoles et sans votre soutien, rien n'est possible pour faire évoluer les politiques de l'eau. Nous avons besoin de vous pour :

- Organiser nos **formations pluridisciplinaires** sur les milieux aquatiques (ex. le 7 juin 2017 : « Les crises sécheresse, constat, état des lieux, quelles opportunités pour les associations »).
- Renforcer notre **communication-sensibilisation** sur les bonnes pratiques régionales existantes dans ce domaine (ex. « Irriguer moins pour produire mieux »).
- Permettre de mener des **contentieux** pour faire respecter le droit de l'eau (ex. le dépôt d'une plainte auprès de la Commission européenne).

Faites un DON pour nous accompagner dans ces actions et rendre possible une gestion soutenable de l'eau

# **Agenda**

- \* Exposition « Garonne au fil de l'eau » à l'Espace EDF Bazacle, du 14 juin au 7 septembre 2017.
- \* FNE-Midi-Pyrénées sera présent au Festival Ecaussystème à Gignac du 28 au 30 Juillet.
- \* 4ème édition de la Fête des ConfluenceS le 16 septembre à Pins Justaret